



## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE FOURNITURE ELECTRICITE**

**Date de publication : 11 octobre 2016**

**1. Nom et coordonnées de la collectivité passant le marché :**  
**Communauté de Communes des Pays Civraisien et Charlois**  
**10 AVENUE DE LA GARE**  
**86400 CIVRAY**  
**N° SIRET : 200 043 636 00014**

**2. Procédure de passation :** Marché à procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics).

**3. Objet de la consultation :** Fourniture électricité

**4. Description de la mission :** Fournir en énergie électricité les bâtiments identifiés ci-dessous par leur site, leur localisation, selon les quantités décrites.

- LOT 1 / Aire d'accueil des gens du voyage
- LOT 2 / Maison de la Nature
- LOT 3 / Centre aquatique ÖDA

**5. Présentation de l'offre :**

Les offres seront présentées de façon synthétique dans le tableau faisant apparaître l'ensemble des coûts.

**6. Offre de base :**

Fourniture et abonnement en énergie électricité de l'ensemble des sites pour une période de 1 an, du 1<sup>ER</sup> Janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le prix de l'acheminement est donné à titre indicatif sur la base du TURPE en vigueur à la remise de l'offre. Ce prix évoluera en fonction des évolutions du TURPE avec une réfaction à l'euro près sans surcoût additionnel.

**7. Unité monétaire :**

L'unité monétaire utilisée est l'euro.

**8. Prix :**

Les prix sont fermes sur la période concernée.

**9. Délai d'exécution :** Démarrage de la fourniture à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

**10. Critères retenus pour le jugement des offres :**

- Le prix de la fourniture d'électricité : 60 %
- L'organisation et les moyens humains mis en œuvre pour répondre au suivi du contrat : 40%

## 11. Présentation des candidatures et des offres

Les candidats ont à produire dans une enveloppe cachetée, les pièces ci-dessous définies rédigées en langue française :

Eléments nécessaires à la sélection des candidatures :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants
- Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.
- Si le candidat est soumis à un redressement judiciaire au sens de l'article L.620.1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à ce effet l'autorisant à poursuivre son activité pendant la durée prévisible du marché (l'absence d'information sur cet aspect, vaut déclaration implicite que le candidat n'est pas en redressement judiciaire).
- Tout document contrôlable prouvant la capacité professionnelle du candidat à réaliser les prestations envisagées : références, certificats de qualification professionnelle, certificats de capacité émanant d'autres clients,....

Eléments nécessaires au choix de l'offre dans l'ordre de priorité :

- 1) L'acte d'engagement, dûment complété, daté, signé et tamponné par le fournisseur
- 2) Le cahier des charges, visé et paraphé à chaque page, daté, signé et tamponné par le fournisseur
- 3) Le Détail quantitatif estimatif dûment complété, daté, signé et tamponné par le fournisseur
- 4) Le mémoire technique précisant notamment les services disponibles, l'organisation et les moyens humains mis en œuvre pour répondre au suivi du contrat et le tableau des différentes taxes officielles.

## 12. Remise des offres

La date de limite de réception des offres est le **jeudi 3 novembre 2016 à 12H00**

## 13. Durée de validité des offres

Durée de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

## 14. Conditions d'envoi et de remise des plis

Les propositions sont rédigées en langue française.

Les offres seront transmises avant la date limite de réception des offres indiquée ci-dessus.

Elles seront également transmises sous plis cachetés par courrier recommandé ou déposées au secrétariat contre récépissé avant la date limite de réception des offres indiquée ci-dessus et porteront l'adresse et les mentions suivantes :

Monsieur le Président  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS CIVRAISIEN ET CHARLOIS  
10 AVENUE DE LA GARE  
86400 CIVRAY

<p><b>Offre pour</b> : Consultation à procédure adaptée : « Ne pas Ouvrir » <b>FOURNITURE D'ELECTRICITE</b> (PUISSANCE A SERVIR AUX POINTS DE LIVRAISON SUPERIEURE A 36 KVA) <b>BATIMENTS INTERCOMMUNAUX 2017</b></p>
---